

**Nicole IBBA**

**Rectificatif de «Restons unis, ne cédon pas aux tendances !»**

Après avoir relu les statuts du PCF, j'effectue la rectification suivante, à partir de la phrase «Avec du recul...».

Cette deuxième option et son vote, sont légitimes.

Par contre, elle a fait l'objet d'un vote minoritaire, avec 45 voix.

La décision défendue par le Conseil national est majoritaire avec 68 voix.

Les communistes doivent donc être vigilants à bien respecter tous les votes.

Si cela n'est pas fait, nous risquons d'aboutir à une organisation de tendances, ce que les statuts du PCF refusent.